

Langues et cité

Le berbère

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Le berbère
/ *Tamazight* en France p.2

Politiques linguistiques
et pratiques langagières p. 3

Le berbère
au baccalauréat p. 5

Médias audiovisuels p.7

Transmission
de la littérature orale p.8

Écritures berbères p.10

Parutions p.12

Les études berbères concentrent les questions et quelques faux problèmes qu'on se pose toujours avec les langues bousculées par l'Histoire : y a-t-il une langue ou plusieurs ? Quel nom lui donner, leur donner ? Combien de locuteurs ? Est-ce que ça s'écrit ? Par quel moyen ? Etc.

Il est donc à propos de faire le point sur une des langues les plus couramment parlées en France, et souvent mal connue. Ces quelques pages présentent de manière claire et succincte la réalité du berbère dans les différents contextes où il se manifeste. En Afrique, en Europe, à l'école, dans les médias : dans tout le champ social. D'emblée le cas berbère confirme que le maintien et la vitalité d'une langue ne se conçoivent que dans une dynamique culturelle vigoureuse, où la littérature a la première place.

La recherche en matière berbère a, depuis longtemps, partie liée avec la France. Et aussi la création artistique et la pensée politique. Ce numéro de *Langues et Cité* veut rendre compte de cette tradition et s'y inscrire.

LE BERBÈRE / TAMAZIGHT EN FRANCE

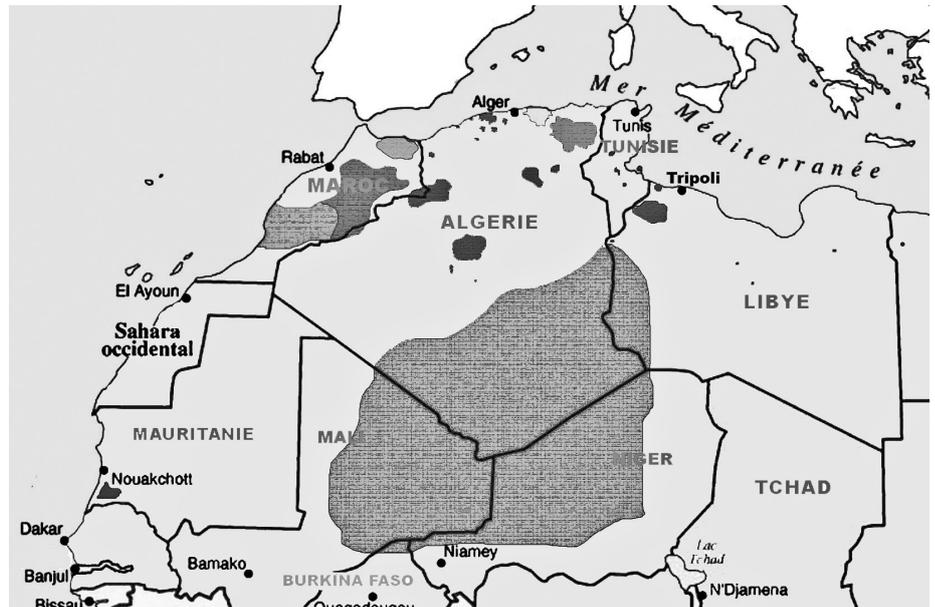
Salem CHAKER, professeur de berbère à l'université d'Aix-Marseille

À l'échelle de l'histoire connue, le berbère (ou *tamazight* en berbère) peut être considéré comme la langue autochtone de l'Afrique du Nord. Il couvrirait à l'origine l'ensemble de l'Afrique du Nord et du Sahara. Le berbère est devenu minoritaire – voire pour partie menacé – à la suite d'un lent processus d'arabisation linguistique de l'Afrique du Nord consécutif à la conquête arabe et à l'islamisation (8^e siècle), puis à l'arrivée de populations arabes nomades venues du Moyen-Orient (11^e siècle).

Tamazight est dispersée en îlots d'importance très variable – de quelques milliers à plusieurs millions d'individus – sur un territoire immense. Les principaux pays concernés sont le Maroc (40% de la population) et l'Algérie (25%) qui, à eux seuls, doivent compter 80% des 23 à 25 millions de berbérophones. En dehors des Touaregs, dispersés sur cinq pays de la zone saharo-sahélienne (Niger, Mali, Algérie, Libye, Burkina-Faso), il existe des groupes berbères en Libye (10%), en Tunisie (1%), en Égypte (Siwa) et en Mauritanie.

Longtemps occulté, voire ouvertement combattu en Algérie, le berbère ne bénéficiait, jusqu'aux années 1990, d'aucune forme de reconnaissance ou de prise en charge dans les États concernés. Récemment, le statut institutionnel et juridique de la langue s'est progressivement amélioré : en Algérie d'abord, où le berbère est depuis 2002 « *seconde langue nationale* », l'arabe demeurant « *langue officielle et nationale* » ; puis au Maroc depuis juillet 2011 où il a acquis le statut de « *seconde langue officielle* ». Les effets de ces évolutions statutaires ne sont pas encore très significatifs – dans l'enseignement comme dans la vie publique – et il faudra sans doute encore de longues années de luttes et de progrès pour que le berbère ne soit plus une « langue dominée et marginalisée ».

Autrefois confinées dans la ruralité et l'oralité, profondément dévalorisées, la langue et la culture berbères font désormais l'objet d'une forte demande sociale. Dans une région comme la Kabylie où l'éveil identitaire et culturel est ancien et très marqué, la revendication prend même des formes ouvertement politiques. La défense de la langue, l'affirmation des droits culturels des Berbères se traduisent dans toutes les grandes régions berbérophones par une dynamique culturelle vigoureuse, notamment en matière



Carte de la berbérophonie

de production littéraire et de passage à l'écrit. Les Berbérophones écrivent de plus en plus leur langue ; des formes littéraires nouvelles s'acclimatent et se consolident (nouvelle, roman, théâtre). Et, après la radio, le disque, la cassette audio et vidéo et autres supports numériques, le berbère et la culture berbère ont fait leur apparition dans la presse écrite, la télévision et même sur internet où les sites sont extrêmement nombreux et actifs.

En France

Depuis le début du 20^e siècle et surtout depuis la décolonisation, l'émigration de travail et l'exode rural très importants ont disséminé les berbérophones dans toutes les grandes villes et dans le vaste monde : Alger, Casablanca et... Paris sont les trois principales villes berbérophones. Le berbère en France est donc une vieille affaire, séculaire même. Car l'immigration maghrébine vers la France (et l'Europe) a d'abord été berbérophone, aussi bien à partir de l'Algérie que du Maroc. Les foyers d'émigration les plus anciens sont la Kabylie (dès le début du 20^e siècle) et, au Maroc, le Sous (après 1945). Ces régions ont été rejointes à date plus récente (dans les années 1960) par d'autres : les Aurès pour l'Algérie, le Rif pour le Maroc.

La pauvreté des sols de leurs régions montagneuses d'origine, les densités démographiques importantes et les bouleversements de toutes natures induits par la colonisation puis la décolonisation expliquent le poids

des berbérophones dans les mouvements migratoires vers la France.

On estimera le nombre de berbérophones en France à près de **2 millions** de personnes, composées pour 2/3 de berbérophones d'origine algérienne et pour 1/3 de berbérophones d'origine marocaine, la grande majorité étant de nationalité française.

La diversité des origines géographiques et de la chronologie a d'ailleurs un impact direct sur l'implantation territoriale : les Kabyles sont plutôt à Paris et dans l'Est de la France, les Rifains dans le Nord et à Amiens, les Chleuhs en banlieue parisienne...

Un enracinement culturel ancien

Depuis les années 1930 au moins, la France est un pôle important de la vie culturelle berbère, tout particulièrement kabyle ; Paris a été un des hauts lieux de la chanson kabyle puis berbère. La France a vu naître tous les supports et vecteurs modernes de la culture berbère : disque, cassette, CD, vidéo, radio, TV, livre et écrit littéraire. Elle demeure un passage obligé pour les créateurs et artistes berbères : les chanteurs kabyles ou chleuhs obtiennent leur consécration sur les scènes de l'Olympia ou du Zénith de Paris.

Au-delà des données démographiques, l'enracinement berbère en France résulte aussi de la présence précoce d'élites diversifiées parmi les berbérophones : artistes, relais intellectuels divers (étudiants, cadres politiques, fonctionnaires divers, hommes de lettres). La situation d'exclusion du berbère qui a

longtemps prévalu en Afrique du Nord a eu aussi pour conséquence, surtout en Algérie, le déplacement de l'activité berbérissante vers la France. Depuis 1962, une part conséquente de la production de/sur la langue berbère a été réalisée en France. La délocalisation a touché les activités militantes berbères, culturelles et politiques, mais aussi la production et la formation scientifiques.

Ainsi, l'Université et la Recherche françaises ont joué un rôle décisif : plus d'une centaine de thèses de doctorat consacrées au berbère ont été soutenues en France, surtout à Paris, mais aussi ailleurs. L'écrasante majorité des

berbérissants maghrébins formés entre 1960 et 1990 l'ont été en France. Et malgré une internationalisation sensible, la France *et le français* conservent une position dominante dans les Études berbères, tant dans la formation universitaire que dans la production scientifique.

Aléa improbable de l'histoire coloniale, présence longtemps discrète et cachée dans les cafés-garnis d'une immigration ouvrière peu audible, le berbère s'est peu à peu enraciné, vivifié en France pour y devenir une réalité désormais pérenne, l'une des principales « langues de France » •

Références

CHAKER S., « Le berbère », *Les langues de France* (sous la direction de Bernard Cerquiglini), Paris, Puf, 2003, p. 215-227.

FILHON A., *Langues d'ici et d'ailleurs : transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED, 2009, 285 p.

SLIMANI-DIRECHE K., *Histoire de l'émigration kabyle en France au XX^e siècle. Réalités culturelles et politiques et réappropriations identitaires*, Paris, L'Harmattan, 1997.

TRIBALAT M., *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 1995.

LA QUESTION BERBÈRE : politiques linguistiques et pratiques langagières

Mena LAFKIOUI, Università di Milano-Bicocca / Ghent University

Depuis l'Antiquité, l'Afrique du Nord est un lieu de rencontres entre des langues et cultures variées. Jusqu'aux Indépendances nationales, les Berbères (Imazighen) – peuple autochtone de l'Afrique du Nord comptant environ 40 millions de locuteurs, dont environ 2 millions vivent en France – n'ont pas perçu que les langues et cultures berbères (amazighes) étaient en danger de disparition au profit d'autres langues et cultures. En effet, c'est avec la formation des nouveaux États-nations que la lutte pour les droits culturels, linguistiques et identitaires berbères a pris une forme « collective ». La cause principale de ce mouvement multiple a été la mise à l'écart des Berbères de tout pouvoir décisionnel et institutionnel des nouveaux États nord-africains, malgré leur rôle dans l'obtention des Indépendances. Cette négation absolue des droits du peuple berbère s'est concrétisée, entre autres, par l'omission totale de la langue et culture berbères de la toute fraîche constitution au profit de la langue arabe classique, seule langue officielle dans les

pays en question.¹ La politique d'arabisation institutionnelle qui a suivi occupe toujours une position centrale dans la politique linguistique des États-nations de l'Afrique du Nord et, de ce fait, aussi dans la diaspora, où des accords bilatéraux avec les pays d'accueil contribuent à la situation sociopolitique défavorisée des langues et cultures berbères. Ainsi, par exemple, l'ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine) qui a été mis en place en France à partir de 1973 par le biais de ces accords n'a jamais permis d'enseigner les langues berbères, pas même après le premier juillet 2011, date à partir de laquelle elles ont acquis un statut « officiel » au Maroc.

Le rôle de la diaspora dans le mouvement berbère

Il a fallu attendre les années quatre-vingt-dix pour que s'amorcent des changements au niveau de la position sociopolitique des langues et cultures berbères, grâce aux mouvements revendicateurs

dont la manifestation la plus symbolique était *Tafsut n Imazighen* (le Printemps berbère), qui a débuté en Kabylie en 1980 et qui, par la suite, s'est propagée à toute l'Afrique du Nord. C'est elle qui a donné le coup d'envoi à une série de protestations publiques témoignant d'une véritable émergence de revendication collective fondée sur des changements au niveau des représentations linguistiques et culturelles du berbère. Depuis toujours, la France est le cadre fondamental dans lequel le militantisme berbère est pensé et organisé. Ceci est particulièrement valable pour les organisations kabyles qui, jusqu'en 1990, dépendaient largement de la diaspora, car tout rassemblement non-gouvernemental était interdit sur le sol algérien. Ainsi, l'Académie berbère, une organisation de militants kabyles, a été créée à Paris en 1968, tout comme l'Association marocaine de la recherche et de l'échange culturel (l'AMREC) fondée en 1967 au Maroc – les deux associations ayant le même objectif, à savoir le maintien et la promotion du patrimoine linguistique et culturel berbère. Ces deux associations

ont été importantes pour le développement et la diffusion de la recherche scientifique sur la langue et la culture berbères ainsi que pour les documenter, tout en accordant une place centrale aux questions d'aménagement linguistique. Leurs activités ont favorisé le déploiement de l'élite intellectuelle berbère. La diaspora a également contribué au dynamisme émancipatoire du peuple berbère au travers de l'augmentation, la diversification et la diffusion de la production artistique. De la sorte, la chanson berbère a connu très tôt un rayonnement extraordinaire dépassant le niveau d'échange privilégié entre la France et l'Afrique du Nord et ce, en partie, grâce à la radio publique française à la fin des années trente du siècle dernier. Non seulement la radio a permis aux Berbères des deux côtés de la Méditerranée de renforcer les liens avec leur culture native, mais aussi de la développer, tant au niveau de la forme (support technologique) qu'au niveau du contenu (genre, style, thème). Ces changements aux plans sociopolitique et culturel ont redoublé ces derniers temps

¹ À l'exception du Niger, Mali et Burkina Faso où le touareg est reconnu comme langue nationale depuis les Indépendances.

4 sous la pression sociale, qui a eu des effets considérables sur l'imaginaire linguistique et culturel berbère, chez les berbérophones aussi bien que chez les non-berbérophones: désormais les Berbères ne sont plus seulement une « minorité ethnique d'apatrides » parlant des « variétés d'arabe » étranges et nuisibles à l'unité nationale des États de l'Afrique du Nord. Ce sont d'ailleurs ces transformations globales qui ont conduit le 1^{er} juillet 2011 à la reconnaissance officielle du droit linguistique du berbère au Maroc (article 5 de la Constitution réformée), déclenchée aussi sous l'influence des événements du « Printemps arabe »². Bien que ce soit un moment crucial pour le mouvement berbère, plusieurs problèmes ont été relevés dans les discours des militants à propos de la nouvelle Constitution marocaine, qui est considérée comme une réforme piège dans la mesure où l'adoption progressive de la langue berbère est subordonnée à la promulgation des lois organiques par des votes parlementaires. Cependant, un peu plus de marge de négociation et d'agissements politiques a été créée non seulement pour les militants berbères, mais aussi pour toute opposition, bannie auparavant de l'arène politique³.

Nouveaux médias et renaissance culturelle berbère

En dépit de la précarité et de la position sociopolitique marginale des langues berbères en Afrique du Nord et dans la diaspora, une explosion d'expressions culturelles hybrides, tant du point de vue de la forme que du contenu, a eu lieu au cours des dix dernières années. Maintenant, plus que jamais, ces langues fonctionnent comme une source centrale pour la construction et la reconstruction de l'identité collective berbère, un processus dans lequel l'alphabétisation et les médias électroniques jouent un rôle important (Lafkioui, 2008a, 2008b, 2011). Ainsi, les langues et cultures berbères se voient valorisées et promues grâce aux nombreux sites internet dédiés, dont ceux à base française. Ces sites sont particulièrement propices à l'enseignement des langues berbères par le biais de supports divers comme les vidéos *YouTube* qui sont généralement insérées dans des pages internet créées à ces fins. Malgré certaines tentatives limitées, dont la Convention-cadre de 2006 qui a permis de lancer un enseignement expérimental dans certains lycées, l'Éducation nationale en France n'arrive toujours pas à mettre en œuvre un enseignement approprié des langues berbères aux niveaux primaire et secondaire. Ce rôle

éducatif est de nos jours assumé par des circuits non-gouvernementaux au niveau local (associations, familles, radio, télévision) et international (nouveaux médias). C'est aussi ce réseau informel qui s'occupe de la préparation d'à peu près 2 000 candidats se présentant chaque année à l'épreuve des langues berbères au baccalauréat. Tant que des mesures efficaces en faveur des langues minoritaires,

dont les langues berbères, ne sont pas prises par les institutions françaises, comme par exemple la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, les Berbères n'ont pas d'autre choix que de se prendre en charge eux-mêmes à tous les niveaux, un processus dans lequel les nouveaux médias occupent une place fondamentale ●

Références

- LAFKIOUI M., 2008a. « Reconstructing Orality on Amazigh Websites ». Dans : M. Lafkioui & D. Merolla (éds.), *Oralité et nouvelles dimensions de l'oralité. Intersections théoriques et comparaisons des matériaux dans les études africaines*, Paris, Publications Langues O', 111-125.
- LAFKIOUI M., 2008b. « Identity construction through bilingual Amazigh-Dutch "digital" discourse ». Dans : M. Lafkioui & V. Brugnatelli (éds.), *Berber in contact : linguistic and sociolinguistic perspectives*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, 2008, 217-231.
- LAFKIOUI M., 2011. « Interactions digitales et construction identitaire sur les sites Web berbères ». *Études et Documents Berbères*, 29-30 (Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé) : 233-253.
- Dossier « Imazighen : una primavera berbera »**, LIMES Rivista italiana di geopolitica (2011 / 5) :
- BRUGNATELLI V., 2011. « Non solo Arabi : le radici berbere nel nuovo Nordafrica ». *LIMES*, 5(11) : 257-264.
- YACINE T., 2001. « La lunga lotta dei Berberi d'Algeria », *LIMES*, 5(11) : 265-268.
- GHAKI M., 2011. « La Rivincita degli Imazighen nella nuova Tunisia », *LIMES*, 5(11) : 269-273
- BOUZAKHAR M. F., 2011. « Il Manifesto berbero del dopo-Gheddafi ». *LIMES*, 5(11) : 275-277
- LAFKIOUI M., 2011. « Il Marocco fa i conti con la sua 'Amazighità' ». *LIMES. Rivista italiana di geopolitica*, 5(11) : 279-286.

2 Il importe toutefois de remarquer que, dans la nouvelle Constitution marocaine, il est question d'une seule langue berbère – appelée tamazight – bien qu'en réalité il existe plusieurs langues berbères au Maroc et que le projet d'une langue berbère unifiée et standardisée – un des objectifs principaux de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) – est loin d'être mené à terme.

3 Pour plus d'information sur l'état actuel de la question berbère, voir le dossier « Imazighen : una primavera berbera » dans *LIMES. Rivista italiana di geopolitica* (2011 / 5).

Des manifestants
avec une banderole
« Je suis amazigh et je le reste »



L'ÉPREUVE FACULTATIVE DE BERBÈRE AU BACCALAURÉAT

Kamal NAIT-ZERRAD, professeur de berbère, Inalco, Paris

L'épreuve facultative de berbère est devenue écrite en 1995 pour les séries générales et technologiques, après avoir été une épreuve orale pendant quelques décennies. Pour le baccalauréat professionnel, une épreuve facultative orale peut cependant encore être présentée. Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans la moyenne générale du baccalauréat.

L'organisation de l'épreuve a fait l'objet d'une convention entre la Direction des enseignements scolaires (Dgesco) et l'Inalco qui, chaque année prépare les sujets et assure la correction des copies.

L'épreuve écrite est déclinée actuellement en trois sujets correspondant à trois variétés de berbère (**kabyle** : Algérie du nord ; **chleuh** : sud-ouest du Maroc ; **rifain** : nord-est du Maroc), variétés les plus représentées en France. Le rifain a été introduit un peu plus tard, en 1999, et d'autres dialectes pourraient intégrer l'épreuve en cas de demande significative¹.

La durée de l'épreuve facultative est de 2 heures et l'examen est aligné sur les pratiques en vigueur pour les langues obligatoires : il comporte un texte berbère de 20 à 30 lignes, en notation latine, avec depuis cette année (2013) une évaluation en deux sous-parties :

- > première sous-partie : « compréhension de l'écrit », notée sur 10 points : compréhension du texte et traduction de 5 à 8 lignes du texte ;
- > seconde sous-partie : « expression écrite », notée sur 10 points : rédaction d'un texte construit.

L'origine des textes de l'épreuve est diverse : sources contemporaines (romans, journaux, revues, etc.) ou plus traditionnelles comme les contes ou autres ouvrages intégrant des textes ethnographiques ou historiques.

Le nombre total de candidats (il s'agit ici en fait des copies corrigées) en berbère est passé à moins de 1 500 en 1995 à plus de 2000 en 2006. Il a diminué progressivement ensuite pour se tasser à environ 1 300 en 2012 (figure 1).

L'Île-de-France fournit toujours le plus grand nombre de candidats, suivie des autres régions à forte population d'origine maghrébine : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Lorraine, Centre, Franche-Comté, Alsace, Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (figure 2).

La répartition entre les dialectes montre que le kabyle a été majoritaire jusqu'en 2000, où on constate une inversion de la tendance en faveur du chleuh. Les variétés marocaines sont depuis 2004 celles qui présentent le plus grand nombre de candidats : chleuh : 40 %, rifain : 25 %, kabyle : 35 % (figure 3). Deux éléments pourraient en partie expliquer cette évolution :

- > le retournement net en faveur des dialectes marocains vient juste après l'intégration du berbère dans l'enseignement primaire au Maroc (en 2003), conséquence d'une

nouvelle situation pour cette langue, amorcée en particulier depuis 2001 par les plus hautes autorités politiques marocaines ;

- > l'ancienneté de l'établissement des Kabyles en France (plus d'un siècle) fait que la transmission du berbère semble décliner et que le français devient de plus en plus la langue du foyer.

Un troisième élément, qui expliquerait la diminution globale de l'ensemble des candidats, est lié à l'absence de préparation à l'épreuve facultative de berbère dans les lycées. Après un engouement certain des élèves et de leurs parents, ce vide a certainement joué, et l'appréhension d'une épreuve écrite décourage les lycéens, la majorité de ceux-ci en France n'ayant jamais vraiment été en présence de l'écrit en berbère.

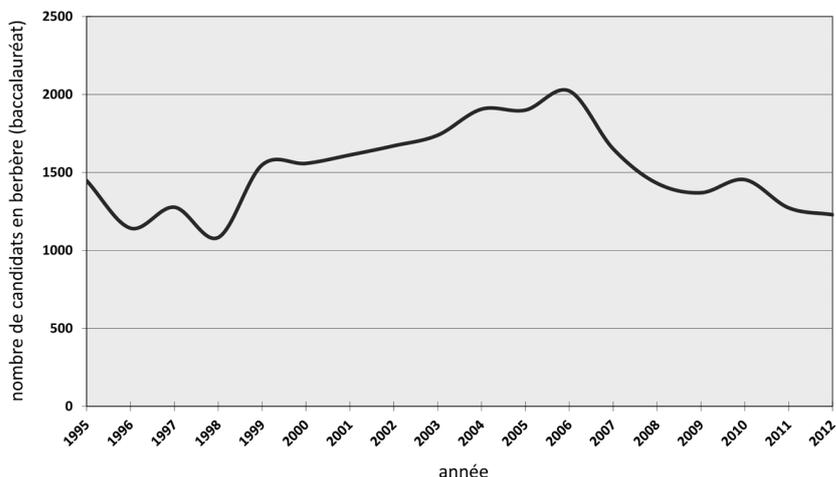
Il n'existe effectivement pas d'enseignement officiel de berbère dans les lycées et collèges français ; cependant des cours de berbère sont dispensés régulièrement par des enseignants ou des militants associatifs au moins depuis les années 1980.

Le 14 février 2006, une convention-cadre pour la mise en place d'une préparation à l'épreuve facultative de berbère au baccalauréat dans les établissements du second degré a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Cette convention a permis l'élaboration et la publication d'outils pédagogiques : le Centre de recherche berbère de l'Inalco a publié des *Annales du Bac* en 2006, rééditées et augmentées en 2011 et un *Mémento grammatical et orthographique* pour aider les candidats. Pour plus d'information, on

¹ Pour l'épreuve orale (bac pro), les trois variétés peuvent également être présentées.

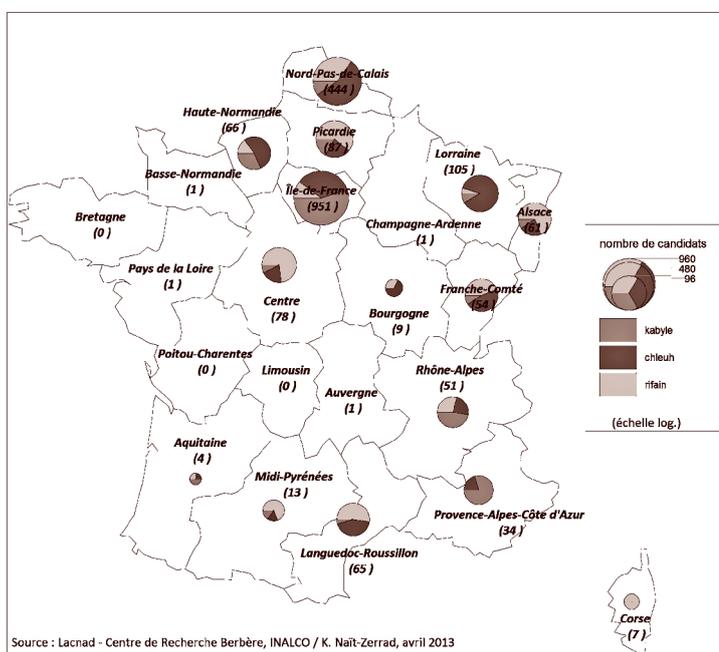
6 se reportera au site Internet du Centre de Recherche Berbère (www.centrederechercheberbere.fr) aux rubriques « publications » et « le berbère au bac ».

La convention a malheureusement échoué concernant la préparation à l'épreuve dans les lycées. En effet, les engagements du MEN inscrits dans la convention n'ont pas été suivis d'effets : les rectorats n'ont pas été informés de la convention, aucun moyen financier n'a été mis à disposition pour la mise en place de classes (hormis la dotation pour l'élaboration des manuels cités plus haut). En dehors de très rares établissements (à Marseille, Lyon, Montreuil et Stains) où le proviseur s'était engagé personnellement, la convention est restée quasi lettre morte pour ce qui est de l'enseignement. L'Inalco a ainsi signé une convention annuelle avec deux lycées de la région parisienne (à Montreuil d'abord puis à Stains) pour une préparation à l'épreuve pour lesquels un enseignant était proposé par l'Inalco. Depuis deux ans, ces lycées n'ont plus renouvelé cette convention, qui était liée à un véritable engagement des proviseurs qui étaient en place. Actuellement, seules les associations culturelles berbères et certains professeurs dans leur lycée organisent une préparation à cette épreuve ou dispensent des cours de berbère. Des contacts avec le MEN sont cependant en cours pour reprendre le dossier de l'épreuve facultative de berbère et tenter d'améliorer la situation ●



Source : Lacnad - Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

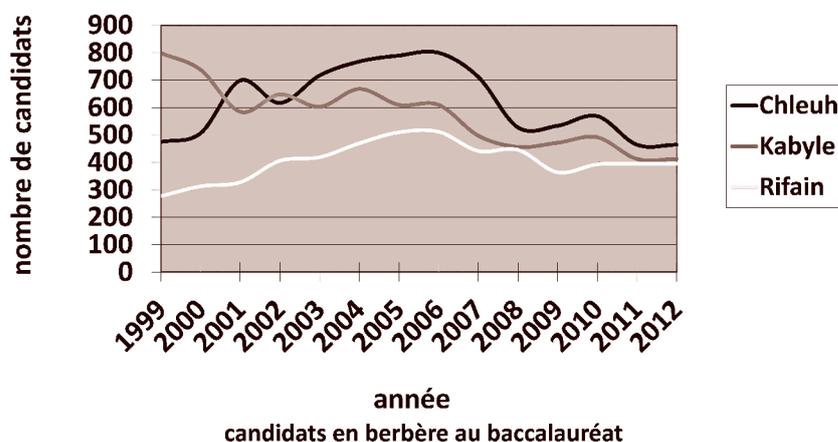
figure 1



Source : Lacnad - Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

Candidats en berbère par région (baccalauréat de 2006)

figure 2



Source : Lacnad-Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

figure 3

Panorama des médias audiovisuels de langue berbère

Ouahmi OULD-BRAHAM, université Paris 8 & MSH Paris Nord

Les médias audiovisuels couvrent la radio et la télévision, auxquelles il conviendrait d'ajouter les nouveaux médias (téléphonie et internet). Si la radio et la télévision ont pris une large part à diffuser des programmes en berbère, quelle que soit la variété, depuis le siècle dernier, les médias des NTIC pour le même domaine linguistique remontent plutôt à l'aube de ce 21^e siècle.

Sur plusieurs décennies le berbère (dans ses déclinaisons les plus actives), conséquemment au développement des industries culturelles dans le domaine, a eu une présence de plus en plus marquée dans l'audiovisuel. Si cette constance du berbère est perceptible à la radio dès les années 1930 (*Poste Colonial* à Paris, *Radio PTT* à Alger, *Radio-Maroc*), des chaînes spécifiquement berbérophones n'ont commencé à voir le jour qu'à partir de la fin des années 1940.

Après une période aléatoire et des tâtonnements, la radio d'Alger, via le canal des ELAK (Émissions en langues arabe et kabyle), commençait à émettre de façon régulière, et avec un volume horaire plus significatif. À Paris, les ELAB (Émissions en langues arabe et berbère) faisaient de même. *Radio Paris*, rattachée désormais à l'ORTF, continuait à diffuser des programmes en kabyle et en dialectes berbères marocains

(tachelhit et tamazight) après les indépendances des pays du Maghreb. Mais l'année 1970 sonne le glas pour le berbère, privé d'antenne du média de service public français, suite aux protestations du gouvernement algérien, notamment.

Dans chacun des deux pays les plus importants du Maghreb, en matière de l'usage du berbère, des chaînes de radio émettant dans cette langue étaient contrôlées étroitement par les États. Au Maroc, jusqu'à aujourd'hui, une station de radio généraliste, *Radio Amazigh*, s'érige comme moyen d'information hors pair, avec pour vocation le développement, la production et la diffusion de la culture berbère. De même qu'en Algérie, au niveau du service public, l'équivalent est sans conteste la Chaîne 2 de la RTA (puis ENRS), d'expression kabyle et ouverte aussi à d'autres variétés berbères du pays (chaoui, chenoui, mozabite et touareg).

Pour l'Hexagone, faute de mieux, le berbère va se retrouver dans les stations radio de la bande FM. Ces supports de média sont le résultat d'un combat pour s'imposer et faire entendre sa voix, face à un état de monopole, jusqu'à la libéralisation des stations pirates en France, au début des années 1980. Le temps des radios périphériques, associatives non-commerciales et autres « radios libres » n'a

pas négligé le berbère (*Radio Tamazight*, *Radio Afrique*, *Radio Beur*, etc.).

Un peu plus tard, des chaînes de télévision satellitaires virent le jour. D'abord en France, où elles furent conventionnées par le CSA juste avant d'émettre, *BRTV* (1999) et *Beur TV - La chaîne Méditerranée* (2003). Ces deux chaînes privées, basées à Paris, ont précédé de peu la création d'autres chaînes au Maghreb, où ces nouvelles initiatives ne se sont pas fait attendre, suite aux rapports de force politiques sur le terrain.

En Algérie, où la tradition d'une revendication en faveur du berbère est relativement ancienne, la télédiffusion de programmes était déjà chose promise par les décideurs quelques années auparavant, la chaîne *Tamazight TV 4* a été mise enfin en service, en mars 2009, émettant en ondes hertziennes six heures par jour, et retransmise par satellite, principalement en kabyle mais aussi, à l'instar de la radio publique, dans d'autres variétés berbères.

Le Maroc, à son tour, a suivi puisqu'une chaîne de langue berbère, *Tamazight TV*, vit le jour en janvier 2010, avec le même volume horaire que le pays voisin, suite à un accord signé entre le gouvernement et la Société nationale de radio et télédiffusion. Cette initiative relève de la volonté royale en matière de reconnaissance officielle et de promotion de la

culture et de la langue berbères dans le pays. *Tamazight TV* émet dans les trois variantes locales, avec une programmation de référence généraliste et diversifiée.

Enfin, en Libye, une chaîne de droit privée, *Libya Ibraren TV*, est née après 42 ans de dictature. Activement engagée dans la Révolution libyenne, elle émettait d'Égypte, puis de Benghazi, avant de s'imposer officiellement en Libye après la chute de Kadhafi.

Hormis peut-être *Beur TV - La chaîne Méditerranée*, qui joue la carte de l'interculturel, toutes ces chaînes de télédiffusion se veulent berbérophones et généralistes, en se donnant pour ambition de couvrir un éventail large de programmes, allant des fictions (séries, feuilletons, théâtre, sketches) jusqu'aux documentaires, en passant par des émissions sportives, enfantines, de la musique, de la politique, des sujets de société et de culture, sans oublier la langue berbère elle-même.

Les années 2000 sont marquées par la montée en puissance d'internet dans les entreprises et chez les particuliers. Ce qui fait que le phénomène de la webradio en berbère est devenu courant, touchant aussi bien à des stations de radiodiffusion de la bande FM de l'hexagone (*Beur FM*, *Kabyle FM...*), ou du Maghreb, qu'à plusieurs autres initiatives de radios en ligne, et

8 sans avoir besoin d'attribution de fréquence d'une autorité de régulation quelconque. Qu'ils soient généralistes et thématiques ou caractérisés par un genre musical spécifique, ces nouveaux médias vecteurs de programmes berbérophones deviennent relativement nombreux, du fait qu'ils requièrent beaucoup moins de moyens que les radios classiques¹. De même, grâce à la technologie de la lecture en continu, les cinq chaînes de télévision à programmes berbères déjà citées (deux publiques et trois privées), sont diffusées sur la Toile. L'on ne peut qu'être frappé par la profondeur historique de cette présence du berbère dans l'audiovisuel, sur près d'un siècle, et de ce qu'actuellement l'ensemble des médias dédiés à cette langue s'adresse potentiellement à plusieurs millions de personnes. Cela a été rendu possible à la faveur tant des opportunités technologiques

que des facteurs sociologiques et politiques. Cela dit, la qualité des offres n'est pas exempte de reproches, mais ceci est le propre de toute entreprise qui débute sans grande expérience. Pour dépasser ces erreurs de jeunesse et éviter des frustrations de la part de publics très demandeurs, les médias d'expression berbère se doivent de trouver leur voie.

Voyons brièvement, entre autres, la dynamique de la langue et les choix linguistiques à l'œuvre. Les médias n'ayant plus la fonction de conservation de la culture du terroir, comme à l'origine, sont confrontés à l'exigence de s'occuper et de rendre compte, dans la langue berbère, des questions contemporaines et de s'impliquer dans la création littéraire et artistique. S'investissant dans le champ de la communication, la langue va subir des transformations eu égard aux motivations des producteurs. Il fut un temps, de la part des récepteurs, où il y avait comme une aspiration à entendre une langue – la sienne – qui sortirait du moule traditionnel. Et la voie royale pour ces médias a été le recours massif à la néologie

lexicale, avec des lemmes inventés de toutes pièces ou empruntés à d'autres dialectes berbères. Des matériaux néologiques ainsi produits, quelques décennies auparavant par le romancier Mouloud Mammeri (*Amawal*, 1980) et ses épigones, vont servir à émailler artificiellement les discours d'animateurs, à la radio ou récemment à la télévision, au risque de brouiller la bonne compréhension. Cette vision du sens commun consisterait à croire qu'une langue dominée serait au diapason des langues de grande diffusion sur la simple réforme formelle, grammaticale ou lexicale (Miller, 2011). Mais en tout état de cause, la question soulevée est celle de la standardisation du berbère/amazigh dans ses aspects phonétiques, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, stylistique et pragmatique. Pour commencer, du moins pour le Maroc, l'ancien alphabet berbère, le tifinagh, a été adopté officiellement ; il a trouvé sa place dans l'Unicode, ainsi que sur les claviers avec ses caractères, depuis qu'il a été standardisé à l'ISO en 2005. D'aucuns pensent que c'est la

recherche académique, fortement soutenue par les États, qui pourrait apporter des réponses réalistes à des questions aussi délicates que celle de l'aménagement linguistique et qui se posent avec acuité ●

Références

Amawal tamaziūt-tafransist, tafransist-tamazit, Lexique berbère-français, français-berbère, Paris, Imedyazen, 1980, 131 p.

MILLER C., « Langues et Média au Maroc dans la première décennie du XXI^e siècle : montée irrésistible de la dârija ? », 2011, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00599160> [Consulté le 15-03-2003]

OULD-BRAHAM O., « Pour une histoire sociale de la chanson kabyle d'immigration en France », *Études et Documents Berbères*, n° 31, 2012, pp. 9-27.

¹ Il existe des radios web d'expression berbère aussi bien au Maghreb, en Europe et même en Amérique du Nord.

La transmission du berbère au miroir de la littérature orale dans un contexte de migration

Nadine DECOURT, maître de conférence HDR à l'université Claude Bernard Lyon 1

Langues et cultures régionales ont partie liée dans la courte histoire du renouveau du conte en France, lequel associe étroitement, en ses pratiques transfrontalières, la question de la langue et celle du répertoire. Ce phénomène inattendu apparaît au lendemain de mai 1968. Il s'inscrit dans une plus longue histoire amorcée par les frères Grimm au début du 19^e siècle (Thiesse, Hobsbawm). L'émergence des parlers berbères se situe dans un contexte où le dedans (mouvements régionalistes) et le dehors (populations déplacées) viennent mettre en tension le modèle de la nation au sens d'une « communauté imaginée » (Anderson) confrontée à la fois aux réalités de la vie quotidienne et aux vies rêvées. Ce débat, en France, prendra le nom (aux dérivés multiples) d'« interculturel », loin des apports de l'anthropologie anglo-saxonne

et dans l'indifférence des chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont abandonné la question de la différence culturelle à l'anthropologie des lointains (Lorcerie, Liauzu). La ville est pensée comme problème : intégration difficile des populations principalement maghrébines, racisme anti-arabe, échec scolaire, exclusion. L'École laïque, républicaine, est prête à se remettre en question pour mieux accueillir et valoriser les enfants de migrants et leurs familles dans un but aussi d'enrichissement mutuel (Circulaire n° 78-238 25 juillet 1978, *Scolarisation des enfants immigrés*). C'est donc par le biais des pédagogies interculturelles que le conte va se frayer un chemin et, à travers lui, le berbère (des Berbères) se faire entendre sur la scène nationale, dans le cadre de projets d'action éducative dont la rhétorique évoluera. Les enfants de migrants deviennent « enfants issus de l'immigration » à partir de 1985, quand Jacques Berque alerte le Gouvernement et l'opinion dans un rapport qui fait choc : *L'immigration à l'école de la République*.

Que mon conte soit beau et se déroule comme un long fil... Cette formule d'introduction vient du *Grain magique* de Marguerite Taos Amrouche et se répand largement dans la communauté éducative. Des conteurs interviennent, essaient de créer des passerelles entre l'école et les familles, ils sont d'autant plus sollicités qu'ils représentent les cultures en présence, au risque du ghetto, sous le terme englobant de « maghrébins ». Des espaces intermédiaires se mettent en place dans les crèches, bibliothèques, centres sociaux, hôpitaux etc. Ces initiatives sont encouragées, mais rares sont les travaux scientifiques prenant alors en compte les dynamiques narratives mises en branle. Les publications artisanales se multiplient, le conte délie les langues, de nouveaux répertoires apparaissent et commencent à trouver des maisons d'édition (L'Harmattan, Karthala). Des parents osent franchir la porte des écoles, surtout à la maternelle où les enseignants travaillent autour de l'identité et du nom propre, autour des rites du quotidien (se laver, dormir, fêter ou pas son anniversaire, se dire bonjour...). Le conte surtout y est première littérature, avec les comptines, les jeux de doigts, les contes d'animaux et, très vite, les contes merveilleux les plus classiques. Des parents viennent raconter et trouvent dans la tradition une autorité qui change les regards sur eux-mêmes, sur la

littérature orale dont ils sont des porteurs aussi aléatoires qu'exemplaires. De plus jeunes se précipitent sur les livres, renouent avec une mémoire dormante, interrogent leurs aînés ; certains se forment au métier de conteur et cultivent leur histoire familiale de transmission orale comme signature d'artiste. Le conte en tout cas, dans les premières étapes, aura servi de révélateur du berbère dans la vitalité et la diversité de ses parlars. Le kabyle se détache dans la confrontation et l'interaction avec d'autres langues, en fonction des compétences des locuteurs, comme des revendications identitaires en jeu : chaouia, rifain, chleuh, etc. La variabilité concerne tant le contenu que la langue-véhicule, tandis qu'une cartographie aux lignes mouvantes se dessine dans le paysage d'un folklore international *hic et nunc* : les ogres y croisent les ogresses, Chacal rencontre Renard, tandis que la Parole berbère (*awal*) sort de l'ombre et trouve une légitimité artistique, génère une connaissance littéraire de soi.

Moi je le connais, mais c'est pas tout à fait pareil! – Alors, raconte! Conter en situation interculturelle, que l'on soit conteur amateur ou professionnel, expose à faire l'expérience d'un pluriel des langues et des cultures (d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'un village à l'autre, à l'intérieur d'une même famille). Conter c'est à la fois montrer sa différence, la faire reconnaître et la partager. Les entités (maghrébine, française) se fissurent : des dialogues comparatistes s'insinuent dans le contage même sous forme de gloses, tel mot (intraduisible ou traduisible) s'incruste, les refrains sont plus beaux dans la langue source, le métissage opère l'œuvre d'art, créant de nouvelles connivences (Decourt, Louali-Raynal). Le conte devient alors leçon de langue, leçon de littérature générale et comparée, d'anthropologie, ou tout simplement plaisir des mots, dans le respect de leur musique, de leur opacité. Des conteurs se disent passeurs culturels, hybrident leurs répertoires, qu'eux-mêmes soient ancrés dans la culture-source (empreinte), telle Nefissa Benouniche, ou soient en position d'étranger (emprunt), tel Jean Porcherot, ou encore dans un entre-deux-rives, telle Nora Aceval, qui collecte aussi les versions berbères des contes arabes (hauts plateaux de Tiaret, Algérie) qu'elle raconte en français. La parole et les imaginaires mis en circulation ne connaissent pas de frontières. La révolution numérique accentue les processus d'actualisation et de traduction d'une littérature qui se prête aux mélanges,

à l'appropriation, à la transformation, et qui toujours titille la mémoire, suscite les récits de vie, la confiance (dans le face-à-face, par blogs interposés). Certains contes (« La Vache des Orphelins » par exemple) deviennent ainsi des formes-sujets – ambassadeurs d'une culture vivante, diasporique – qui ouvre d'infinis chantiers d'expérimentation linguistique et culturelle, tant en France qu'au Maghreb et par-delà, dans des sociétés hantées par l'exil, la mémoire et l'oubli •

Références

- CALAME-GRIAULE G. (éd.), *Le renouveau du conte en France*, Paris, Éd. du CNRS, 1999.
- DECOURT N., LOUALI-RAYNAL N., *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris, Karthala, 1995.
- LACOSTE-DUJARDIN C., *Contes de femmes et d'ogresses en Kabylie*, Paris, Karthala, 2010.
- YAKOUBEN M., *Contes berbères de Kabylie et de France*, Paris, Karthala, 1997.

Kker a mmi-s umaziy

Présentation, notation du texte et traduction établies par Salem CHAKER.

Ce poème de combat, composé en 1945 par Idir Aït-Amrane (1924-2004), appartient à la veine « berbéro-nationaliste » kabyle des chants de marche du mouvement de jeunesse nationaliste des années 1940-1950. À cette période, de très jeunes militants algériens indépendantistes chantaient la patrie future en langue berbère et en revendiquaient les racines berbères.

Pensé et composé dans le cadre de la lutte anticoloniale, ce poème est devenu au fil du temps, de par son contenu et ses références, un véritable « hymne national berbère ». Le texte, très ambivalent, permettait en effet aussi bien une lecture nationaliste algérienne qu'une lecture berbériste, transnationale (« du Sahara occidental à Siwa »). Tous les repères historiques y font référence à des

héros berbères de l'Antiquité, Massinissa et Jugurtha – donc à la période anté-islamique et non-arabe –, et la revendication de la langue berbère y est posée comme fondement de l'avenir de la patrie.

Ce courant, fortement implanté dans la Kabylie des années 1940-1954 *et en émigration* (qui était alors très majoritairement kabyle), sera bien entendu balayé par l'arabo-islamisme dominant

du mouvement nationaliste algérien (MTLD puis FLN) et laminé pendant la guerre d'indépendance. Ces textes (plusieurs dizaines) seront des graines qui germeront après l'indépendance (1962) et seront largement repris et popularisés par la militance berbère. Plusieurs ont été interprétés par de grands chanteurs kabyles (Ferhat, Matoub...).

1 *A nerrez wala a neknu*, « Nous nous briserons plutôt que de plier », célèbre vers du grand poète kabyle de la fin du 19^e siècle, Si Mohand, rejetant toute soumission au nouvel ordre (colonial) établi.

2 *Targa zegg'ayet*, « Vallée, rivière rouge » = Rio de Oro, Sahara occidental anciennement espagnol, annexé par le Maroc. Siwa, oasis égyptienne, est le point le plus oriental de la berbérophonie. Ce vers renvoie donc à l'ensemble du territoire historique des Berbères, de l'Atlantique au désert égyptien.

Kker a mmi-s umaziy
Itij-nney yuli-dd
Atas ayagi ur t-zriy
A gma nnuba-nney tezzi-d

Azzel in-as i Massinissa
Tamurt-is tuk°i-dd ass-a
Arraw-is mlalen dduklen
Deg zekwan lejduj ferhen

In-as in-as i Yugurtha
Arraw-is ur t-ttun ara
Ttar-ines da t-idd-rren
Ism-is a t-idd-skeflen

Seg durar i dd-tekka teyri
S amennuy nbda tikli
Tura ulac ulac akukru
A nerrez wala a neknu

Sumeslay-nney a nili
Azekka ad yif idelli
Tamaziyt ad tgem ad ternu
D asalas n wemteddu

Lzayer tamurt ezizen
Fell-am a nefk idammen
Igenni-m yeffey-it usigna
Tafat-im d lhurriya

Igider n tiggureg yufgen
Ssiwḍ sslam i watmaten
Si Targa zegg°ayen ar Siwa
D asif idammen a tarwa!

Debout, debout fils de Mazigh (Berbère)
Notre soleil s'est enfin levé
Il y a longtemps que je ne l'avais vu
Frère, notre tour est maintenant arrivé.

Cours dire à Massinissa
Son pays s'éveille aujourd'hui
Tous ses enfants sont rassemblés
Dans les tombes les ancêtres se réjouissent.

Va vite dire à Jugurtha
Ses enfants ne l'ont pas oublié
Et certes ils le vengeront
Son nom reviendra à la lumière.

Des montagnes nous vient l'appel
Au combat nous nous dirigeons
Maintenant, plus de crainte plus de recul
Nous nous briserons plutôt que de plier¹.

Par notre langue nous existerons
Demain sera mieux qu'aujourd'hui
La langue berbère prospérera et se développera
Ce sera le pilier de tout progrès.

Algérie pays bien aimé
Pour toi nous donnerons notre sang
Ton ciel sera dégagé de tout nuage
Ta lumière sera la liberté.

Aigle de la liberté prends ton envol
Salue tous nos frères
Du Sahara occidental à Siwa²
Le même sang coule en nous.

On notera qu'il existe plusieurs versions de ce chant, présentant des divergences parfois importantes : comme cela apparait très clairement dans sa version de 1954 et dans son mémoire de 1992, l'auteur a eu tendance à réécrire ses textes en fonction du contexte politique et des évolutions de la codification, graphique et lexicale, de la langue ; les versions orales

collectées auprès des témoins et acteurs de l'époque sont, elles aussi, tout naturellement, assez variables. Nous reprenons ici le texte de la seconde version de l'auteur, celle de 1954. En la matière, la source la plus sûre est sans conteste M. Benbrahim (1982) qui a réalisé un travail d'enquête approfondi et a pu interroger la plupart des survivants de cette période.

En écriture berbère (strophes 1 & 2), dans les différents alphabets :

N.B. : l'usage traditionnel (libyque et tfinagh des Touaregs) ne notait pas les voyelles, sauf en position finale, ni les consonnes doubles et ne séparait généralement pas les mots : la lecture en était particulièrement hésitante et incertaine (ici on a introduit des blancs séparateurs). Les usages récents (« néo-tfinagh ») ont systématisé la notation des voyelles, des consonnes doubles et, bien sûr, de la

Références
 AÏT AMRANE M. I., *Mémoire, Au lycée de ben-Aknoun 1945, Ekker a mm is oumazigh*, à compte d'auteur, Alger, s.d. [1992 ?].
 BENBRAHIM M., *La poésie kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*, Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, Paris, EHESS, 1982.
 BENBRAHIM M. & MECHERF-SAADA N., « Chants nationalistes algériens d'expression kabyle... », *Libyca* [Alger], XXVIII-XXIX, 1981.
 CHAKER S., *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1998 (2^e éd.), notamment chap. 2.

séparation des mots par des blancs. Il est bon de souligner que dans l'usage traditionnel, les alphabets et les pratiques (sens de l'écriture notamment) présentaient de sensibles variations : l'écriture pas plus que la langue n'étaient codifiées et il existait autant d'alphabets que de grandes aires dialectales ● ● ●

a) Libyque (Antiquité) (non vocalisé)

⇒○ □× | □_÷
 >H I+ >||> π
 >× >• =○ + m○÷
 1□• 1○• 1÷ +_> π

_|| | × □×|×|
 +□○+ × +⇒> π ×•
 ○= × □||| π⇒||
 π1 m⇒=| ||Hππ >○≡|

c) Néo-tfinagh de l'Académie berbère (les plus répandues en Algérie, depuis 1970)

℞℞○ • □Σ-○ :□•×ΣΥ
 ΣEI-Iϣ >:||Σ-Λ
 •E•○ >• :○ X ×○ΣΥ
 • >□• !:○-Iϣ X××Σ-Λ

•××|| Σ|-•○ Σ □•○Σ|Σ○|
 X•□:OX-Σ○ X:λΣ-Λ •○○--
 •○○□-Σ○ □||•|| ϖ Λ:℞||ϖ
 V×× ××λ□• ||ϖIV:V]□○Xϖ

b) Tfinagh traditionnelles des Touaregs (non vocalisé)

:○ □ ○ | □×:
 EI I: Σ||Σ Λ
 E○ Σ• :○ + #○:
 >□• I○• I: +×Σ Λ

×|| | ○ □○|○|
 +□○+ ○ +:Σ Λ ○•
 ○: ○ □||| Λ:||
 Λ× #: :I ||IΛΛ H○::|

d) Néo-tfinagh de l'Ircam (Maroc, depuis 2002)

℞℞○ • □ΣΣ-○ :□•×ΣΥ
 ΣEI-Iϣ >:HΣ-Λ
 •E•○ >• :○ + ×○ΣΥ
 • >□• !:○-Iϣ +××Σ-Λ

•××H Σ|-•○ Σ □•○Σ|Σ○|
 +•□:○+-Σ○ +:λΣ-Λ •○○--
 •○○□-Σ○ □H•H Λ:℞H|
 Λ× ×λ□• H|IΛΛ H○X|

PARUTIONS

SPITZER Leo, *Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. Polémique contre le nettoyage de la langue*, présenté par **STEUCKARDT Agnès**, traduit par **BRIU Jean-Jacques**, préfacé par **FRANÇOIS Jacques**, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

Dans ce bref ouvrage de 1918, Leo Spitzer (1887-1960) déploie une critique ravageuse de la politique de « nettoyage linguistique » anglophobe et francophobe promue par l'*Allgemeiner Deutscher Sprachverein* [Association générale de la langue allemande] au cours de la Première Guerre mondiale. Leo Spitzer est plutôt connu du public français pour ses études stylistiques : on le retrouve ici engagé contre la « haine nationale » qui instrumentalise le langage.

Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique, *La communi-*

cation avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque de Liège (2009), Éditions De Boeck, Collection : Champs linguistiques, 2013.

Ces actes de colloque dressent un état des lieux des expériences de la Communauté française de Belgique, de la France, du Québec et de la Suisse romande dans le domaine de la communication entre les institutions publiques et le citoyen.

Sous la direction de BALSIGER Claudine, BÉTRIX KÖHLER Dominique, DE PIETRO Jean-François, PERREGAUX Christiane, 2012, *Éveil aux langues et approches plurielles. De la formation des enseignants aux pratiques de classe*, Paris : l'Harmattan.

Éveil aux langues ? Approches plurielles ? Formation des enseignants ? Pratiques de classe ? Cet ouvrage fait le point sur l'état des recherches et des pratiques d'éveil aux langues et d'autres approches plurielles

– intercompréhension entre langues voisines, didactique intégrée des langues – qui, toutes, impliquent simultanément plusieurs langues et variétés culturelles dans l'enseignement-apprentissage.

Revue Droit et Culture n° 63, S'entendre sur la langue, Paris : l'Harmattan.

Entre écriture et oralité, les langues s'interpénètrent, puis s'emmêlent. Tout État, pour dire « son » droit, choisit une langue ou en désigne plusieurs comme « officielles » ou « nationales ». Les formes d'intercommunication indispensables à la cohésion sociale sont ici mises en regard, retenant, d'une part, les caractéristiques de la langue du droit face à la langue de droit(s), et, d'autre part, les fonctions sociales d'une langue par rapport à son statut en droit ●

À retourner à

Délégation générale

à la langue française et aux langues de

France

Observatoire des pratiques

linguistiques

6 rue des Pyramides

75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,

le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique les rectifications de l'orthographe, proposées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

Langues et cité

Observatoire des pratiques linguistiques
président du comité scientifique :

Pierre Encrevé

directeur scientifique : Olivier Baude

Directeur de publication : Xavier North

Rédactrice en chef : Valelia Muni Toke

Coordination : Dominique Bard-Cavelier

Composition : Sarah Kremer

Conception graphique : Doc Levin/Juliette Poirot

Impression : Axiom Graphic

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Observatoire des pratiques linguistiques

Ministère de la Culture et de la Communication

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dglf.culture.gouv.fr

ISSN imprimé : 1772-757X

ISSN en ligne : 1955-2440

Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs.